

traité que je l'ai été à Carthagène par les frères et amis, par ces insectes nés de la tourmente, comme dit Chateaubriand.

« Ici, nous avons parlé beaucoup de république, de fédération, de cantonalisme, d'humanité, d'histoire, de la terre et du ciel; dans le fait, nous avons exercé la plus odieuse tyrannie.

« Il n'y a pas d'ennemi plus impitoyable et plus insolent de la liberté que l'homme qui cherche à exagérer la liberté.

« L'exces de la liberté est pire que l'absolutisme le plus aveugle.

« Tout ceci prouve que les démocraties mal organisées et mal définies sont plus détestables que la royauté traditionnelle. Celle-ci est capable de créer quelque chose; celle-là ne sert qu'à dissoudre.

« Si cette dissolution est ce qu'on appelle cantonalisme, je me repends d'avoir été cantonal.

« Si c'est là la République, je renie le titre de républicain.

« Si c'est là l'humanitarisme, je ne veux pas être humanitaire.

« Je crois au peuple, mais je ne crois pas aux chevaliers d'industrie qui le trompent et l'exploitent.

« Je crois à la fédération; je ne crois pas pour le moment au régime fédératif.

« Je crois enfin que s'il est possible de fonder un gouvernement dont la politique consiste à pacifier l'Espagne, protéger la science, l'industrie, les arts et le commerce, tous nous devrions bénir ce gouvernement.

« Mettre fin à la guerre civile, relever notre crédit et agir de façon à pouvoir nous entendre vaut autant que sauver la République.

» ROQUE BARCIA
» 15 janvier 1874.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La production houillère en 1873 dans les bassins du Nord et du Pas-de-Calais. — Les chiffres suivants, encore inédits, nous sont communiqués, dit l'«Avenir d'Arras», par un de nos amis qui les a recueillis pour nous, dans les diverses mines des départements du Pas-de-Calais et du Nord.

Département du Pas-de-Calais.

Concession de :	tonnes.
Douges,	100,576
Courrières,	376,489
Lens,	953,548
Grénay,	235,795
Noux,	437,125
Bruay,	206,519
Marles,	251,243
Perfay-Cauchy,	181,350
Auchy-au-Bois,	17,100
Fléchinelle,	36,370
Vendin,	45,347
Meurchin,	89,075
Carvin,	136,726
Ostricourt,	28,779
Liévin,	146,787
Dourvin,	2,484
Hardinghem,	32,988

Total. 2,978,092 tonn.
La production de l'année 1872 s'élevait à 2,649,573 tonnes. L'augmentation pour 1873 est donc de 328,523 tonnes, c'est-à-dire de 12,4 pour cent.

Département du Nord.

Concession de :	tonnes.
Anzin,	2,191,504
Aniche,	621,235
Douchy,	172,340
Escarpelle,	245,648
Vicoigne,	143,080
Fresnes-Midi,	68,478
Anzincourt,	36,769

Total. 3,478,754 tonn.
La production de l'année 1872 n'était que de 3,217,268 tonnes; il y a donc, en faveur de 1873, une augmentation de 261,486 tonnes ou de 8,2 pour cent.

En récapitulant les tableaux ci-dessus, on trouve pour l'ensemble des mines des deux départements une production totale de 5,456,850 tonnes, qui est supérieure de 536,000 tonnes, soit 9 pour cent, à la production de l'année 1872.

Le prix du coke a subi de nouvelles réductions; on le vend en ce moment à Lille au prix de 4 fr. 25 l'hectolitre.

ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Hier a eu lieu à l'hôtel-de-ville de Roubaix, le tirage des obligations de l'emprunt dit des eaux de la lys (1860). La prime de 20,000 fr. est échue au n° 23,420.

Une prime de 1,000 fr. est attribuée aux n° 21,323, 21,850, 58,081, 7,059 et 2,321.

Nous donnerons demain la liste complète des numéros sortis.

Le Progrès du Nord publiait hier matin, les lignes suivantes :

« En ce qui concerne Lille, on prétend non-seulement que la révocation de plusieurs adjoints serait décidée, mais encore que des démarches pressantes seraient faites auprès du gouvernement pour l'amener à dissoudre le conseil municipal. »

L'«Echo» se croit en mesure d'affirmer que cette dernière assertion n'est nullement fondée, et que le maintien du conseil municipal de Lille n'est pas mis en question.

M. Parsy, maire de Cambrai, vient de donner sa démission.

Le bulletin de la Préfecture du Nord renferme les mesures relatives à l'appel des volontaires d'un an en 1874.

En exécution d'une circulaire de M. le ministre de la guerre, les dates se résument ainsi qu'il suit :

1^{er} juillet au 31 août 1874. — Inscription des demandes à la préfecture; 13 au 30 septembre. — Examens; 5 novembre. — Mise en route des engagés.

C'est le 10 mars prochain que la première série des engagés conditionnels d'un an aura terminé le temps de service exigé par la loi.

Depuis plusieurs jours, on signale la venue à Roubaix et à Tourcoing de marchands ambulants de Lille, qui vendent le charbon avec un rabais sensible.

M. Victor Létienne, inspecteur de la Compagnie du chemin du Nord, vient d'être appelé aux fonctions de chef de l'importante gare du Nord à Paris.

La mort frappée à coups redoublés dans les rangs de la magistrature; nous apprenons aujourd'hui la mort de M. de Meyer, président de chambre à la Cour d'appel de Douai, officier de la Légion d'Honneur.

Nous apprenons la mort d'un artiste bien connu dans le nord de la France : M. Pierre Lefranc est décédé hier à Douai.

M. Crauk, l'excellent sculpteur, originaire de Valenciennes, a été chargé de l'exécution d'un groupe pour le jardin du Luxembourg.

L'œuvre de Crauk est terminée; elle représente une bacchante offrant à boire à un satyre. Elle a été érigée près de la grille de l'Orléon. Tous les journaux parisiens s'accordent pour en faire un vil éloge.

Par décision du président de la République, la peine de mort à laquelle le nommé Choart, de Seclin, avait été condamné le 7 janvier dernier, par la Cour d'assises de la Somme, vient d'être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Dans la session des assises qui s'est ouverte hier à Douai doit venir l'affaire du crime de Camphin qui n'avait pu, vu l'insuffisance de l'instruction, passer aux dernières assises.

A la suite de plaintes quotidiennes sur les difficultés que rencontrent les soldats isolés en voyage, le ministre de la guerre va mettre fin, dit-on, à cet état de choses.

Le Rappel annonce, en effet, qu'il est question d'établir dans toutes les grandes villes, aux gares d'arrivée, un service d'étapes qui, en fournissant aux soldats en voyage le vivre et le couvert, leur éviterait l'obligation d'aller chercher, même pendant la nuit, à une distance souvent très éloignée, les objets dont ils ont besoin pendant leur séjour.

L'ouverture des bals masqués a été dimanche à Lille infiniment moins brillante que bruyante. Des curieux assez clair-semés, quelques danseurs masqués et pitreusement costumés, tel est le bilan de ces premiers bals dont on n'aurait guère soupçonné l'existence sans le vacarme qui s'est prolongé dans certaines rues bien avant dans la nuit.

On donnait dernièrement comme fort probable le mariage de M. Ernest Dupont, substitué du procureur de la République à Lille, avec Mlle Allou, la fille de l'illustre avocat. La presse de Paris confirme cette nouvelle, et annonce que le mariage aura lieu jeudi prochain, 5 février, à l'église Saint-Roch, à Paris.

Nous recommandons récemment à nos fermiers et éleveurs du Nord la plus grande surveillance à l'égard des bestiaux, que la pleuropneumonie commençait à frapper dans la Marne. Nous ne pouvons que renouveler ces recommandations pressantes en apprenant aujourd'hui, par le Journal de Verbins, que cette maladie commence à se rapprocher de nous, et qu'on en signale plusieurs cas déjà dans le département de l'Aisne.

Voici le prix moyen des céréales, par quintal métrique, durant la dernière semaine, dans les neuf régions agricoles de la France :

RÉGIONS.	Blé.	Seigle.	Orges.	Avoine.
Nord-Ouest	37.24	26.33	25.19	22.46
Nord	35.94	26.49	25.02	21.89
Nord-Est	37.87	27.34	26.00	20.66
Ouest	36.94	26.90	24.66	23.64
Centre	36.65	27.93	26.36	21.26
Est	37.18	27.92	24.32	20.02
Sud-Ouest	37.32	28.09	24.07	25.58
Sud	34.75	27.09	23.12	21.26
Sud-Est	34.35	24.81	22.23	22.44
Prix moyens	36.53	26.90	24.44	22.36
Sur la huitaine précédente :				
Haussé	0.00	0.09	0.19	0.17
Baisse	0.05	0.00	0.00	0.00

Avant-hier un vol important a été commis dans l'établissement de M. Crivois-Mahieu, flûteur, rue de la Propriété.

Le tiroir du bureau du comptable a été enlevé avec 950 francs qu'il contenait. Tous les indices démontrent que ce vol n'a pu être commis que par une personne connaissant parfaitement la maison.

Encore un vol : 2,500 francs ont été volés cette nuit chez M. Delcroix, marchand d'avoine, rue Turgot. — Nous croyons la justice sur les traces du voleur.

Nous avons parlé, il y a deux jours, d'un vol commis au cercle de l'Industrie, rue Saint-Georges. — L'auteur en est aujourd'hui connu, mais il a jugé fort à propos de passer la frontière.

Hier soir, chemin de l'Hommelet, s'est déclaré un commencement d'incendie qui, si on ne l'avait promptement éteint, aurait fait de sérieux ravages.

Le tribunal de Lille a condamné hier à deux mois de prison et 25 fr. d'amende le sieur J.-B. Journaux, de Roubaix, pour ivresse et rébellion contre les agents de l'autorité.

Depuis longtemps les bateliers des canaux de la province du Hainaut et de la frontière française étaient victimes de vols d'argent commis à bord de plusieurs bateaux.

Dans la soirée du 27 janvier, le brigadier de douane Pers et le préposé Cordier, du poste d'Archies, ont arrêté dans un bateau amarré dans le canal de Pommereul, à Antoing, un individu en train de fouiller la cabine. Le voleur s'y était introduit en brisant la serrure de l'écoutille au moyen d'un barreau de fer. Le malfaiteur, qui opposait une résistance très vive, a été remis dans la même nuit à la gendarmerie de Basècle.

Nous avons rapporté, d'après l'«Echo du Nord», l'arrestation d'un nommé Hermet, contre-maitre chez M. Poillon, constructeur, à Lille, sous l'inculpation d'avoir pris part à l'insurrection de la Commune.

M. Poillon écrit au Propagateur pour lui dire qu'il croit Hermet incapable d'avoir joué un pareil rôle. Quant à sa conduite à l'égard des ouvriers qu'il avait sous sa direction, elle est au-dessus de tout éloge.

M. Poillon ajoute qu'Hermet était aussi estimé des bons ouvriers que détesté des mauvais. En terminant, M. Poillon dit qu'Hermet est père de famille et que son caractère et sa situation le rendent digne de tout intérêt.

L'affaire E-nault (fausses vignettes pour chicorée) est revenue hier devant le tribunal correctionnel de Lille; les avocats ont présenté la défense des prévenus.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 1^{er} FÉVRIER. — Augustin Delebecque, rue Jacquart. — Laure Willaert, rue St-Jean. — Alphonse Desmettre, rue de la Croix. — Silvain Carrette, rue Archimède. — Clémence Dervolf, rue des Longues-Haies. — Hélène Gadeyne, rue Neuve du Fontenoy. — Edouard Baalde, rue de l'Épéule. — Paul Lequenne, rue d'Alma. — André Liéstar, rue du Fontenoy. — Léon Duriez, au Cul de Four. — Georges Vanhezele, rue du Fresnoy. — Marie Ackermann, rue St-Antoine. — Jean Derider, rue des Sept Puits.

Du 2. — Elise Mangin, Grand'Rue. — Victor Bouzin, rue de l'Épéule. — Jeanne Dubois, rue Jacquart. — Adeline Deschand, rue de l'Hommelet. — Charles Delmothe, rue Vancanson. — Florine Her, rue du Pile. — Louise Rusquart, Quai de Wattrelos. — Hélène Desottignies, rue de l'Alouette. — Sophie Crochon, rue du Pile. — Hélène Labitte, rue de Blanchemaille. — Gabrielle Lefebvre, place du Trichon. — Eugénie Lepaille, rue de l'Ermitage. — Marie Bourcin, rue des Longues-Haies. — Angèle François, rue St-André. — Joseph Fromont, rue de l'Épéule. — Zoé Dufourt, rue de la Paix.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 1^{er} FÉVRIER. — Gustave Cahen, 21 ans, sans profession, et Sara Hayem, 22 ans, sans profession. — Hubert Degée, 24 ans, chef d'orchestre, et Constance Woillez, 23 ans, couturière. — Louis Lestivez, 52 ans, laveur de laine, et Bernardine Lespère, 37 ans, sans profession. — Charles Vermeersch, 40 ans, menuisier, et Catherine Montois, 33 ans, servante. — Mathieu Samain, 27 ans, vouturier, et Maria Lepez, 18 ans, couturière. — Emmanuel Dejaeger, 20 ans, tisserand, et Marie Devoust, 21 ans, soigneuse. — Louis Dervaux, 47 ans, plafonneur, et Anatolie Poyblant, 49 ans, existière. — Amand Debuchy, 43 ans, négociant, et Mathilde Vandewalle, 23 ans, sans profession. — Augustin Dewitte, 27 ans, tonnelier, et Maria Vanvossel, 24 ans, servante. — Alphonse Florin, 29 ans, dresseur, et Philomène Deidalle, 23 ans, bobineuse. — Gustave Geldhof, 23 ans, tisserand, et Livine Savernyn, 23 ans, tisserande. — Gustave Ghestemont, 25 ans, employé de bureau des travaux municipaux, et Léocadie Charles, 27 ans, tailleur. — Pierre Lepoutre, 23 ans, filateur, et Jeanne Wibaux, 20 ans, sans profession. — Henri Lingier, 27 ans, appréteur, et Jeanne Dasseville, 29 ans, pégnieuse. — Henri Penne, 23 ans, employé de commerce, et Marie Galé, 19 ans, repasseuse. — François Paul, 25 ans, employé de commerce, et Zélie Daulprez, 27 ans, piquière. — Désiré Stuer, 27 ans, tisserand, et Marguerite Vandebesselaer, 25 ans, couturière. — Adolphe Saverys, peintre en bâtiments, et Maria De-

radder, 24 ans, tisseuse. — Jules Tibeau, 22 ans, journalier, et Elise Blanquart, 20 ans, journalière. — Joseph Veriest, 27 ans, tailleur d'habits, et Léonie Desomme, 31 ans, repasseuse.

MARIAGES DU 2^e FÉVRIER. — Camille Vermeire, 40 ans, employé de commerce, et Angèle Vandewalle, 33 ans, cuisinière. — Jean Moerman, 51 ans, menuisier, et Amélie Vanhaecke, 60 ans, ménagère. — Aloïs Devogele, 29 ans, tisserand, et Elisa Bouchery, 36 ans, éplucheuse. — Léon Pruvot, 27 ans, charpentier, et Clémence Courmet, 22 ans, rattacheuse. — Adolphe Dyedereck, 25 ans, mécanicien, et Marie Vandevelde, 22 ans, bobineuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DES 1^{er} et 2^e FÉVRIER. — Joséphine Marécaux, 1 an, rue de la Gâté. — Victoire Ochin, 62 ans, journalière, aux Petites-Sœurs. — Denis Sermeville, 86 ans, appréteur, rue du Grand Chemin. — Florimond Catteau, 63 ans, tisserand, rue du Gros Saule. — Joséphine Boulart, 3 mois, rue Vaucanson. — du 2. — Hermance Dumont, 1 an, rue Bernard. — Charles Catteau, 1 an, rue de l'Épéule. — Anne Spies, 56 ans, sans profession, rue de Mouveaux. — Charles Parent, 60 ans, bobineur, rue de l'Hommelet. — Mathilde Van Aerde, 4 mois, rue Delattre. — Palaeon Guiot, 2 ans, place de l'Abattoir. — Maria Watine, 22 ans, lamière, rue de Fontenoy. — Blanche Verhulst, 4 mois, rue Saint-Vincent de Paul. — Courtois, présenté sans vie, rue Nain. — Jean-Baptiste Benoit, 32 ans, tisserand, rue Pélat.

CONVOI FUNÈBRE. Les amis et connaissances de la famille FUNCK-SPIES, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part de la mort de Madame MARIE FUNCK, née SPIES, décédée à Roubaix, le 1^{er} février 1874, dans sa cinquante-septième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister au Convoi et Sarrize solennels qui auront lieu le mercredi 4 février, à 10 heures en l'église Notre-Dame. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mouveaux, 10. 3562

OBIT SOLENNEL. Les amis et connaissances de la famille BEGHIN-DELANNOY, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur VINCENT BEGHIN, décédé à Marquette, le 26 janvier 1874, dans sa cinquante-quatrième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister à l'Obit Solennel qui sera célébré pour le repos de son âme, le Mercredi 4 Février, à 9 heures en l'église Notre-Dame de Reu-baix.

MESSE SOLENNELLE. La société de Notre-Dame chantera, le jeudi 5 courant à 9 heures précises, une Messe Solennelle, pour le repos de l'âme de M. PIERRE HOOFFMAN, ancien membre de la société. Les amis de sa famille ainsi que les membres honoraires sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à y assister.

Faits Divers

— On mande de Brest, le 2 février: Hier à Camaret, 290 déportés ont été embarqués sur la *Sybilie* à destination de la Nouvelle-Calédonie.

— Le maréchal de Mac-Mahon est allé visiter avant-hier les chantiers du futur hôtel-de-ville, en compagnie du préfet de la Seine et de M. Alphonse, directeur des travaux de Paris.

— Hier, a eu lieu à l'Hôtel-de-ville, salle St-Jean, le 38e tirage des obligations municipales des emprunts 1855 et 1260 réunis. Le n° 2686 a gagné 109,000 fr. les n° 123813 — 37851 — 8839 — 306313, chacun 10,000 fr.

— Une rencontre à l'épée a eu lieu avant-hier à Ypres entre M. le baron Ch. de P. et M. le vicomte de la B. Le baron a été blessé à l'épaule droite et les deux adversaires sont rentrés ensemble à Paris.

— On annonce qu'un grave accident est arrivé hier à Paris sur le chemin de fer de ceinture. Un tunnel se serait écroulé et il y aurait plusieurs blessés. On ignore encore l'endroit exact où s'est produit l'accident.

— On procède actuellement, dans l'étude de M^e Pothier de la Berthelière, au partage des biens rendus aux princes d'Orléans par l'Assemblée nationale. Les co-héritiers, les uns vivants, les autres représentés par leurs ayants-droit, sont au nombre de huit. Un huitième des biens ira à la maison royale de Belgique.

— Dimanche dernier, vers cinq ou six heures du soir, Mélanie Liban et Marguerite Monfort, habitant le Luxembourg, traversaient la Semois sur une barquette, accompagnées du passeur d'eau. Ce dernier, âgé de 74 ans, étant venu à tomber dans la rivière, on ne sait pas encore par quelle cause, les deux femmes n'hésitèrent pas à s'élaner dans les flots au secours du vieillard. Malheureusement, en accomplissant cet acte de dévouement, ces courageuses personnes furent entraînées par le courant. Ce ne fut que le lendemain qu'on parvint à retirer ces infortunées à l'état de cadavres. Quant au pauvre passeur d'eau, ayant pu s'accrocher à sa nacelle, il resta dans cette position jusque vers huit heures; il fut alors délivré par ses enfants.

— Un télégramme adressé de Vienne au Lloyd de Pesth, dit que le feld-marchal de Gablenz aurait éprouvé de grandes pertes à la Bourse, et les journaux autrichiens avouent que le feld-marchal s'est suicidé. Les journaux de Zurich racontent que lorsque l'on entra dans la chambre du défunt après avoir forcé la porte, on le trouva étendu sur un canapé, la tête enfoncée au-dessus dans les coussins, le bras droit posé militairement sur la jambe droite. La main

gauche tenait encore le pistolet. Le coup avait frappé juste au cœur. Sur la table se trouvaient préparées des lettres et des dépêches par lesquelles le maréchal annonçait sa mort à ses proches; auprès du corps on a trouvé un billet au crayon qui devra être lu aux funérailles et dans lequel le feld-marchal dit que ses fonctions élevées lui étaient surtout agréables, à cause du bien qu'il pouvait faire.

— M. Cautelle-Mendez a adressé ces jours derniers, au nom de Victor Hugo, George Sand, Alphonse Karr, Théodore Barrière et Paul Faval, une lettre à Henri Laube, au sujet d'un projet de société internationale des gens de lettres. Laube a convoqué à Vienne les principaux auteurs autrichiens, qui se sont constitués en comité et sont chargés, vu les relations difficiles entre la France et l'Allemagne, de servir d'intermédiaires entre les deux pays. Voici les noms des littérateurs allemands désignés pour l'organisation de la nouvelle société : Haelemann, Paul Heyse, Gottschall, Hetner, Geibel et Levin Schirking.

— Le tombeau de Gustave Chaudey au cimetière Montmartre est achevé. Sa forme est celle d'un sarcophage antique, élevé sur un socle et couvert d'un monolithe. Ce monolithe est taillé en toit dans sa longueur et fait fronton sur le côté de la tête et sur ses culs des pieds. Le monument est tout en granit de Normandie. La hauteur totale est de 3 mètres 40 centimètres. Le fronton de face porte cette inscription : Gustave Chaudey, 23 mai 1871. Une grande plaque en bronze fondue par Barbédienne est encastrée sur le devant du sarcophage. Elle reproduit en haut relief, la figure de Chaudey, due au statuaire Renaudot. Au dehors, on lit dans la bronze la réponse que Chaudey fit à ceux qui ne cessaient de demander sa tête : « Si quelque halle périmétrice nous est réservée, nous l'aurons qu'à tomber en faisant des vœux pour la République. » (Chaudey, *Sibylle* 21 mars 1871.)

AVIS AUX ARCHITECTES. — Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, poursuit avec la plus grande persévérance le projet de construction de l'église du Sacré-Cœur. Le plan de la construction de cet édifice est mis au concours. Voici quelles en sont les conditions :

Tous les artistes français ou étrangers seront admis à concourir. Le concours commencera le dimanche 1^{er} février durera jusqu'au 30 juin. Le plan devra comprendre outre l'édifice, qui se composera d'une église basse ou crypte et de l'église proprement dite, les dépendances de l'église, consistant en plusieurs sacristies et un logement pour le sacristain-concierge.

Chaque plan devra être accompagné d'un devis très-détaillé et très-précis, fait d'après la série des prix de la ville, et dont le total ne devra pas s'élever au-dessus de sept millions.

Les plans seront exposés pendant vingt jours, et soumis au jugement d'un jury composé de douze membres désignés par le cardinal et de six membres élus par les concurrents.

L'auteur du projet qui aura obtenu le premier premier rang recevra une prime de 42,000 fr.; le deuxième recevra 8,000 fr.; et le troisième 5,000 fr. Les sept suivants recevront une indemnité de 1,500 fr.

L'archevêque de Paris se réserve expressément le droit de confier l'exécution des travaux à un architecte de son choix pris même en dehors des concurrents qui auront obtenu des primes. Le programme détaillé du plan sera donné aux artistes à l'archevêché, à partir du 1^{er} février.

— Jamais, certes, imagination de dramaturge ou de romancier à sensation n'a pu mettre au jour une situation aussi poignante que celle dans laquelle s'est trouvé jeudi matin, à Nanteuil, un pauvre diable de paysan nommé François Mallet.

Braconnier émérite, François Mallet tend le soir des filets qui lèvent au petit jour le lendemain matin.

Inutile de dire qu'il prend pour cela les plus grandes précautions, et qu'il ne s'amuse pas, lorsqu'il a ses *panneaux* sur le dos avec quelques lapins ou quelques lièvres, à suivre les chemins battus, où il peut rencontrer les gardes et les gendarmes.

La nuit dernière selon son habitude, Mallet avait tendu ses filets. Vers trois heures, il se leva pour aller les visiter. Marchant à travers champs, il avait à passer la ligne du chemin de fer, à quelque distance du tunnel, et par conséquent en contre-bas.

Comme il descendait le long du talus, assez rapide en cet endroit, son pied s'embarrassa dans une racine pendante et il roula jusqu'au milieu de la voie, juste en travers les rails.

Pendant quelques minutes, dit le *Figaro*, il fut comme étourdi. Puis, revenant à lui, il voulut se relever.

Impossible, sa jambe droite était inerte et lui semblait peser un poids inouï. Croquant à un engourdissement, il voulut la frictionner, mais il ne put retenir un cri de douleur. Il avait la cheville déboîtée.

Un instant Mallet hésita s'il devait appeler à l'aide, il craignit qu'on ne lui demandât compte de sa présence à cette heure sur la ligne. Pourtant, il ne pouvait rester là. Il appela donc, mais personne ne vint. Les employés dormaient sans doute ou étaient trop loin.

Tout à coup, un grondement lointain se fit entendre. L'oreille exercée du braconnier ne s'y trompa pas : un train arrivait.

Quel était ce train ? Dans son trouble, Mallet ne put se le rappeler. Venait-il de Paris ou de Reims ? Allait-il passer sur la voie en travers de laquelle le braconnier était courbé ?

Eh ! le bruit allait se rapprochant... et le train arrivait !

François Mallet fit un dernier effort pour se soulever, il tomba épuisé. Il ferma les yeux...

Le train passa à toute vapeur à côté de lui... Il était sauvé.